# Questions/réponses

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

## Suivi de la consommation

**Comment détecter une fuite d'eau chez moi ?**
Relevez votre compteur le soir avant de vous coucher, puis à nouveau le matin avant toute utilisation d'eau. Si l'index a changé, il y a probablement une fuite.

**Que faire si ma consommation augmente de manière anormale ?**
Vérifiez l'absence de fuite et contactez votre fournisseur en cas de doute.

**Comment relever mon compteur ?**
Relevez les chiffres en noir ($m^3$) sur le cadran du compteur.

## Qualité de l'eau

**Mon eau est-elle potable ?**
Oui, sauf en cas d'avis contraire communiqué par la mairie ou la Régie. Les analyses de l'ARS confirment la conformité sanitaire pour la majorité des secteurs.

**Où puis-je consulter les analyses de qualité de l'eau ?**
Sur le site de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur : https://www.paca.ars.sante.fr/.

**Pourquoi mon eau a-t-elle parfois un goût ou une odeur différente ?**
Cela peut provenir d'interventions sur le réseau, d'un changement de source d'alimentation ou de travaux de maintenance.

**Que signifie la présence de calcaire dans l'eau ?**
Le calcaire est naturellement présent dans l'eau et ne présente pas de risque pour la santé. Sa quantité détermine la dureté de l'eau.

## Intervention technique / urgence

**Intervention technique / urgence**

**Comment signaler une fuite sur la voie publique ?**
Appelez immédiatement la Régie ou le service d'astreinte :
**04 92 19 75 00**
**0 800 506 706** (astreinte 24h/24 – appel gratuit)

**Qui intervient en cas de problème sur mon compteur ?**
Votre fournisseur d'eau.

## Infos pratiques

**Quelle quantité d'eau consomme un foyer moyen ?**
En moyenne, un foyer de 4 personnes consomme environ 120 $m^3$ par an.

**L'eau du robinet est-elle moins chère que l'eau en bouteille ?**
Oui, le litre d'eau du robinet coûte en moyenne 200 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.